

Réf: Dossier 316529

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE IRIS SARL »

Siège ABIDJAN , YOPOUGON SICOGI AIME CESAIRE,  
Lot 120, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IRIS SARL »

Objet : TRANSPORTS;

BTP;

FOURNITURE DE BUREAU;

MATERIEL INFORMATIQUE;

IMPRIMERIE;

GESTION IMMOBILIERE;

IMPORT-EXPORT;

COMMERCE GENERAL;

LOCATION DE VOITURE;

VENTE DE VOITURE;

HOTELLERIE;

RESTAURANTS;

PRESTATION DIVERS;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ,YOPOUGON SICOGI AIME CESAIRE,  
Lot 120, Ilot 12

Dirigeant(s) M IRIGO DEGBE MARIUS (GÉRANT), M TOUALI  
TIEKO BORIS-CREPIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03015 du 20/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37177/GTCA/RC/2024 du 20/06/2024

